

ÉDUCATION NATIONALE.

ARRÊTÉ.

BEAUX-ARTS.

Monuments historiques
et Sites*Le Ministre de l'Éducation nationale.*

Vu la loi du 3 mai 1900 (renouvellement de protection des Monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique scientifique, légendaire ou pittoresque);

Vu l'avis joint par la Commission départementale des monuments naturels et des sites de la Seine au 17 juillet 1901;

Vu les propositions en conséquence des services locaux, l'arrêté et des documents que nous au Pont-Neuf, des plans et du château, à Semur-en-Auxois, dont les plans sont déposés au service

PROPOSITIONSDe la date de la
déclarationÉtats

M. PERRON, à Semur	- 25 Août 1902	- 888p section H
DOLIVANT Albert, Charpentier-23 juillet 1902 - rue du Temple à Semur	- 26	- 904 d° H
COLONNET Louis, confiseur, rue du Temple à Semur	- 28 juillet 1902	- 705 d° H
DETIGNY Alfred, rue du Château-28 juillet 1902 - à Semur	- 27 juillet 1902	- 702, 887 d° H
DEVIENNES-DROUIN Jules rue - 27 juillet 1902 - du Pont-Neuf à Semur	- 27 juillet 1902	- 802, 803, section A 882p, section H
DETIGNY-CHOCOT, fleuriste, 85 Avenue de la Gare - Paris	- 28 juillet 1902	- 806 section A 884 section H
DETIGNY-CHOCOT Charles 27 rue de l'Hôtel de Ville Neuilly-sur-Seine	- 28 juillet 1902	- 808, section A 881, 882, section H
Mme Yvonne CLAUDO GALLIOT Marie rue du Pont-Neuf à Semur	- 27 juillet 1902	- 887 à 890, 895, 896, 897, 899, 901p, 902, 903, section
DETIGNY-CHOCOT négociant - 24 Août 1902 - en fclences à Northard	- 24 Août 1902	- 801, section A 892, section H
Veuve CHOCOT MONTOT rue du - 28 juillet 1902 - Château à Semur	- 28 juillet 1902	- 704, section H

/...

EXHIBIT

at the end of the year the amount of the LI
the amount of the LI

8222.200000

at the end of the year

Handwritten

at the end of the year

SEMUR-EN-AUXOIS

□ site classé



